

& celle de haut s'abaisse auffy d'un ton; comme a esté auffy monsté au 27^{iesme} chap. Le mesme accident est en la dishuitiesme mesure. Car il y a deux noires, qui sont les quatriemes de la 17^{iesme} mesure, lesquelles sont une tierce minor deuant ladite quinte de la huitiesme mesure. Ce qui seroit remedié, n'estoit le respect, qu'il faut auoir à la modulation, qu'il faut faire tenir à ladite Basse, comme le Tenor la faite quatre mesures auparauant. Car autrement, sy on faisoit une Feinte à ladite tierce en la note de Bas, la consequente ne respondroit à la Guide: et sy on faisoit ladite Feinte en la note de haut, les autres tierces ne correspondroient pas bien ensemble. Il est bien uray, que l'on pourroit bien mettre un autre accord en la partie haute, & ne point tomber en ceste contrainte. Mais la raison, pourquoy ceste Composition est ainsy, est pour monsté que l'on peut prendre quelquefois une licence non prohibée, & speciallement aus notes, lesquelles ne s'arrestent point comme les Noires & Crochets. Quand aux Dissonnantes, lesquelles sont icy meslées, comme il se peut voir en la neufiesme mesure d'une neufiesme, elle peut passer estant sincopée de ceste façon: comme auffy une septiesme, qui est en la 27^{iesme} mesure; & la deuxiesme, qui est en la quarante cinquiesme mesure. Car (comme a esté dit en la precedente) le demy cercle, qui est sur les deux notes, signifie que lesdites deux notes ne sont qu'une. Et ce qu'elles sont icy separées, est à cause de la partition des mesures. Mais quand l'on met les parties chacun en particulier, alors au lieu de la seconde notte l'on aiouste un point à la premiere. Il y a encores quelques autres accords en ceste Composition, lesquels on pourroit dire estre prohibées: comme en la trente & deuxiesme, & trente troisieme mesure. Cest pourquoy lesdites tierces sont licentiées, & en semblables occasions de Fuges il sera plustost donné aucunes licences, que quand il n'y a nulle occasion. Et sy l'on vouloit oster quelquefois ses petites licences, l'on osteroit la grace de la modulation. Comme il se peut voir en la trente neufiesme mesure: ou l'on monte encores de la tierce minor en la disiesme minor: & sy l'on vouloit faire, que ladite disiesme fut maior par le moyen d'une Feinte, ne bougeant lesdites notes de leurs places, alors il faudroit, ou que la partie Basse, qui chante à present une quarte, chantast le triton, qui est une fort mauuaise modulation, ou bien que la partie de Haut monstast un demy ton plus haut, qui seroit une sifte minor, qui n'est pas sy agreable modulation comme la Diapente. Ainsy en semblables occasions l'on aura tousiours esgard de deux maus choisir le moindre.

CHAPITRE XXXI.

De la Fuge Continue.



ESTE SORTE de Contrepoint, comme a esté dit en la vint cinquiesme Definition, est apelée d'aucuns modernes **CANON**. Mais pour les raisons dites en ladite Definition nous l'appellerons Fuge Continue. Nous donnerons icy la maniere, comme il faut faire lesdites Fuges, en ce prochain exemple. Soient premierement posées les notes comprises aux trois premieres mesures, selon la Mode que l'on

F 2